
PROGRAMME DE FORMATION 2024

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL - INITIALE

Public :

Tout salarié et/ou personne en charge d'administrer les premiers secours et d'assurer la sécurité dans l'entreprise.

Pré requis :

Aucun prérequis, tous les salariés des entreprises publiques ou privées, les membres des CSE.

Modalités et délais d'accès :

Inscription par mail - gestion@inovallee.com jusqu'à 48 h avant la formation sous réserve de disponibilité à la signature de la convention.

Objectifs :

- Être capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention.
- Être capable de supprimer / réduire, ou de contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses, ou/et les atteintes à la santé.
- Être capable d'identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Être capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée.
- Être capable de transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace.
- Être capable de mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée.
- Être capable de vérifier par observation l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés.
- Retour sur les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver la victime en attendant l'arrivée des secours au sein de l'entreprise
- Promouvoir la prévention des risques professionnels
- De plus cette mission répond également à l'obligation de tout citoyen de porter assistance à une personne en danger article 223-6 du code pénal.

Programme :

Le Sauveteur-Secourisme du Travail (SST)

- Le Sauveteur Secouriste du Travail.
- Les risques liés à l'activité.
- Le rôle du secouriste.
- Rechercher les risques persistants pour protéger reconnaître un danger.
- Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime de la zone dangereuse.
- Protection des populations en cas d'alerte : la sirène.

De « Protéger » à « Prévenir »

La mise en application de cette démarche est continue tout au long de la formation et particulièrement dans l'exploitation des situations d'accident simulé.

- Repérer des dangers dans une situation de travail.
- Observer l'environnement et identifier les dangers supposés dans la situation de travail concernée.
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.
- Imaginer, sous forme de scénarios simples, à partir des éléments matériels observés et des informations recueillies, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser les accidents liés aux dangers identifiés.
- Supprimer ou isoler des dangers, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.
- Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) danger(s) identifié(s).
- Mettre en œuvre les actions de prévention ou de protection définies précédemment.

Examiner la victime et Faire Alerter

- Examiner la ou les victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- De faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

Partie théorique

Utilisation du DSA / DAE
Conditions de sécurité
Conditions d'utilisation
Recueillir et transmettre les données
Cas pratiques

Partie pratique

Principe de défibrillation
L'arrêt cardio-respiratoire
Le cas de réanimation cardio-respiratoire
La chaîne de suivi
L'usage du défibrillateur

Modalités d'organisation :

Accueil stagiaires, Café, présentation des stagiaires

Partie Théorique le matin

Mise en situation via des exercices l'après midi

Méthodes pédagogiques :

- Un vidéo projecteur et vidéos SST
- Un diaporama explicatif du programme SST
- Un défibrillateur de formation avec accessoires
- Mannequin RCP adulte
- Mannequin RCP enfant
- Mannequin RCP Nourrisson
- Matériels divers entretien mannequins et accessoires
- Matériels réalisations de simulation

Modalités d'évaluation :

L'évaluation est certificative tout au long de la formation, les critères d'évaluation sont définis par l'INRS dans le référentiel de certification SST, la délivrance du certificat après évaluation du formateur, valide le stagiaire pour une durée de 24mois.

Une carte SST dématérialisée au format par PDF et par personne est délivrée au participant par l'INRS via le logiciel FORPREV.

Un recyclage de sept heures à prévoir après la formation initiale tous les 24 mois date à date. Toutefois il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place un recyclage plus fréquent.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap :

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les solutions.

Modalités pratiques

Date(s) : Les 12 et 13 février 2024
Les 03 et 04 juin 2024
Les 23 et 24 septembre 2024
Les 02 et 03 décembre 2024

Durée : 2 jours soit 14h

Horaires : 9h-12h30 / 13h30-17h

Lieu : Inovalée, 29 chemin du Vieux chêne, 38240 MEYLAN

Coût de la formation HT Tarif adhérent inovalée

240 € HT

RENSEIGNEMENTS | gestion@inovallee.com | 04 76 90 41 57



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été obtenue au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION